



CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/CBD/SBSTTA/6/1/Add.2
26 février 2001

FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ORGANE SUBSIDIAIRE CHARGÉ DE FOURNIR DES AVIS SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET TECHNOLOGIQUES

Sixième réunion

Montréal, 12-16 mars 2001

Point 2.3 de l'ordre du jour provisoire*

ORGANISATION DES TRAVAUX

Organisation des travaux du Groupe de travail I

*Note du Président de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques,
techniques et technologiques*

INTRODUCTION

1. La Conférence des Parties a demandé à l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (SBSTTA) d'améliorer les conseils scientifiques et techniques que celui-ci donne (par exemple, dans ses décisions IV/16 and V/20). La Conférence des Parties a aussi décidé qu'il y aurait un sujet thématique principal examiné à chaque réunion de SBSTTA et que la question des espèces exotiques envahissantes serait le thème de la sixième réunion. Par conséquent, le programme de travail provisoire pour la réunion (UNEP/CBD/SBSTTA/6/1/Add.1, annexe II) accorde jours complets à l'examen des espèces exotiques envahissantes.

2. Étant donné cette période de temps et le besoin d'améliorer les résultats scientifiques et techniques de la session, j'ai examiné avec le Bureau différentes façons de gérer les travaux du Groupe de travail I au cas où le SBSTTA déciderait de créer un groupe de travail pour examiner le point 4 de l'ordre du jour. Dans le cadre de ces consultations, une téléconférence s'est déroulée le mercredi 21 février 2001 avec le Secrétariat. La présente note présente l'approche convenue pendant cette téléconférence. Nous cherchons à élaborer un programme de travail qui permettrait aux délégués d'examiner en profondeur les questions scientifiques et techniques et de préparer une réponse complète aux demandes de la Conférence des Parties.

3. Nous prévoyons d'avoir deux résultats très importants à l'issue de la session : des conseils scientifiques et techniques clairs pour la Conférence des Parties concernant les questions de la décision V/8 (en particulier, les options pour les travaux futurs) et des conseils scientifiques et techniques qui auront un avantage immédiat pour les Parties lorsqu'elles appliqueront l'article 8(h).

* UNEP/CBD/SBSTTA/6/1.

/...

4. Bien que l'organisation de la session puisse sembler quelque peu différente de celle présentée dans le programme de travail provisoire et des exigences de la Décision V/8 de la Conférence des Parties, les différences concernent en fait uniquement la présentation du matériel et l'utilisation de certaines dénominations. J'ai revu consciencieusement le programme de travail et je suis convaincu que les résultats du Groupe de travail permettront au SBSTTA de faire un rapport à la Conférence des Parties sur tous les éléments se rapportant à la décision V/8. La Section II ci-dessous montre le rapport entre les éléments du programme de travail et la documentation préparée pour la réunion, les décisions pertinentes de la Conférence des parties et le programme de travail provisoire contenu dans l'annexe II aux annotations à l'ordre du jour provisoire (UNEP/CBD/SBSTTA/6/1/Add.1).

5. La présente note a pour but de permettre aux délégations d'étudier l'approche qui sera prise par le Groupe de travail pendant qu'elles se préparent à la sixième réunion de SBSTTA. Je pense que les délégués l'apprécieront et en profiteront pour examiner en profondeur les questions scientifiques et techniques relatives à l'application de l'article 8(h). J'espère que nous aurons une session très fructueuse.

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROGRAMME

6. La présentation générale du programme suit sommairement les principes directeurs et comprend les principaux éléments suivants :

- (a) État et évolution ;
- (b) Approche générale de la question ;
- (c) Prévention ;
- (d) Éradication ;
- (e) Atténuation ;
- (f) Priorités des travaux futurs.

7. Dans chacune des quatre principales sections techniques ((b)-(e)), le programme intègre les trois éléments généraux suivants :

- (a) Présentation d'une vue générale de la question à partir de documents d'information et d'autres sources ;
- (b) Présentations qui élaborent des aspects clés de la vue générale ou qui fournissent des études de cas ;
- (c) Discussion afin d'élaborer des conseils techniques sur la question et d'identifier les priorités des travaux futurs.

8. Les sessions se dérouleront à l'aide de documents qui présenteront les points clés traités pendant les sessions générales.

9. Le programme proposé est présenté en détail dans l'annexe à la présente note.

Événements parallèles

10. Divers participants ont suggéré l'organisation de nombreux événements parallèles se rapportant aux travaux sur les espèces exotiques. Notre intention est de faire un effort supplémentaire afin d'incorporer les résultats pertinents de ces événements dans les discussions de la session sur les espèces exotiques

11. De plus, nous avons décidé d'utiliser une gamme de moyens variés visant à faciliter le partage de l'expérience et de l'expertise scientifiques et techniques, notamment :

/...

- (a) Une présentation graphique aura lieu au cours de la soirée du lundi 12 mars ;
- (b) L'organisation de réunions entre experts sur des sujets clés afin qu'ils partagent leurs expériences et leurs besoins. Ces réunions se dérouleront le soir, pendant la période de temps généralement allouée aux sessions du groupe de contact. Les sujets identifiés sont les suivants :
 - (i) Contrôle aux frontières et quarantaine ;
 - (ii) Biosécurité marine ;
 - (iii) Gestion des espèces exotiques afin d'atténuer leurs impacts sur les zones protégées et les espèces en voie de disparition ;
 - (iv) Gestion des espèces exotiques afin d'atténuer leurs impacts sur les services des écosystèmes et le développement;
- (c) Prévoir un mécanisme afin d'améliorer l'accès des délégués aux experts pendant la réunion pour que ces derniers profitent pleinement de la présence de nombreux experts du PMEE et d'autres organismes non-gouvernementaux ou internationaux.

12. De plus amples détails sur les deux questions précédentes seront à votre disposition à l'enregistrement.

II. RELATION ENTRE LES ÉLÉMENTS DU PROGRAMME DU TRAVAIL ET LA DOCUMENTATION PRÉPARÉE POUR LA RÉUNION, LES DÉCISIONS APPLICABLES À LA CONFÉRENCE DES PARTIES ET LE PROGRAMME DE TRAVAIL PROVISOIRE CONTENU DANS L'ANNEXE II AUX ANNOTATIONS À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE (UNEP/CBD/SBSTTA/6/1/Add.1)

État, évolution et effets des espèces exotiques envahissantes

Documentation : UNEP/CBD/SBSTTA/6/7, annexe ; UNEP/CBD/SBSTTA/6/INF/11

Programme : Discours de la séance plénière par Hal Mooney, section B sur la nature et l'importance de la question.

Résultats des rapports thématiques et examen des études de cas

Documentation : UNEP/CBD/SBSTTA/6/6, sections II et III, recommandation (b) ; UNEP/CBD/SBSTTA/6/INF/2, UNEP/CBD/SBSTTA/6/INF/5.

Programme : Les informations fournies dans les rapports nationaux, les études de cas et les panneaux d'affichage seront utilisés comme informations de base dans toutes les sessions applicables.

Examen des progrès réalisés dans les travaux conjoints

Décision de la Conférence des Parties : V/8, paragraphe 14

Documentation : UNEP/CBD/SBSTTA/6/6, section V ; UNEP/CBD/SBSTTA/6/10, annexe

Programme : Le matériel et les documents seront composés de documents d'information pour les sessions applicables. Le programme de travail de la GTI est organisé par le Groupe de travail II et la session G2 permettra à ces travaux d'être intégrés tout en tenant compte des priorités du Groupe de travail I. Certains travaux conjoints inclus dans le rapport d'activité seraient applicables au point G6.

Examen complet des mesures appliquées pour la prévention et la détection rapide des espèces exotiques envahissantes

Décision de la Conférence des Parties : V/8, paragraphe 15

Documentation : UNEP/CBD/SBSTTA/6/7, Section II, recommandations (a) - (c) ;
UNEP/CBD/SBSTTA/6/INF/3; UNEP/CBD/SBSTTA/6/INF/5; UNEP/CBD/SBSTTA/6/INF/6.

Programme : La Section C examinera les questions relatives au rôle de la prévention et de la détection rapide dans une réponse globale à l'article 8(h). La Section C4 étudiera les instruments juridiques internationaux. La Section D couvrira les aspects scientifiques et techniques de la prévention et de la détection rapide.

Examen complet de l'efficacité des mesures appliquées pour l'éradication et le contrôle des espèces exotiques envahissantes et de leurs impacts

Décision de la Conférence des Parties : V/8, paragraphe 15

Documentation : SBSTTA/6/7, Section III, recommandations (a) - (c); SBSTTA/6/INF/3 ;
SBSTTA/6/INF/5 ; SBSTTA/6/INF/6.

Programme : La Section C examinera les questions se rapportant au rôle de l'éradication, du contrôle et de l'atténuation des impacts dans une réponse globale à l'article 8(h). La Section C4 étudiera les instruments juridiques internationaux. La Section D couvrira les aspects scientifiques et techniques propres à l'éradication de nouvelles espèces exotiques. La Section E traitera de l'éradication des espèces installées. La Section F portera sur les travaux de contrôle et d'atténuation pour les populations pour lesquelles l'éradication n'est pas une option pratique.

Commentaires sur les principes directeurs préliminaires

Décision de la Conférence des Parties : V/8, paragraphes 5, 14 et 15.

Documentation : UNEP/CBD/SBSTTA/6/6, section IV, recommandation (a); UNEP/CBD/SBSTTA/6/8, section II/A, recommandations 1 et 2 ; UNEP/CBD/SBSTTA/6/INF/2.

Programme : Dans son introduction (point A), le Président invitera les participants à fournir d'autres commentaires avant la fin du mardi. Le point G3 permettra d'avoir des discussions importantes sur les principes.

Élaboration d'un instrument international

Décision de la Conférence des Parties : V/8 paragraphe 16

Documentation : UNEP/CBD/SBSTTA/6/8, section II B, recommandations 3-6 ;
UNEP/CBD/SBSTTA/6/INF/5

Programme : Les points C4 et C5 seront consacrés au rôle des instruments internationaux dans le contexte d'une réponse globale à l'article 8(h). Le point G5 comprendra l'étude des options pour des travaux futurs en matière d'instruments internationaux.

Autres options pour des travaux futurs

Décision de la Conférence des Parties : V/8, paragraphe 16

Documentation : UNEP/CBD/SBSTTA/6/8, section II C, recommandations 7-16 ;
UNEP/CBD/SBSTTA/6/INF/7

Programme : Chaque séance de discussion se rapportant aux sections C-F comprendra l'identification des besoins prioritaires et des options pour des travaux futurs afin de répondre à ces besoins. Les points G5 et G6 donneront les résultats de ces sessions afin d'élaborer des conseils complets.

Annexe

**PROGRAMME PROPOSÉ POUR L'EXAMEN DU POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR
PROVISOIRE POUR LA SIXIÈME RÉUNION DE SBSTTA**

Lundi 12 mars	
	Présentation principale : Espèces exotiques : état et tendances <i>Hal Mooney, professeur et ancien président du PMEE</i>
	Report de la Phase I du PMEE : Rapport sur les travaux entrepris sous la Phase I du PMEE et relation de ce dernier avec les travaux de la CBD <i>Jeff Waage, président du PMEE</i>
Mardi matin	
A	Introduction du Président
B	Nature et importance de la question
C	Répondre à l'article 8(h) : une approche intégrée <ol style="list-style-type: none"> 1. Vue générale 2. Coopération internationale 3. Gestion de l'information 4. Instruments internationaux 5. Discussion
Mardi après-midi	
D	Prévention, détection rapide et réaction face à de nouvelles intrusions <ol style="list-style-type: none"> 1. Vue générale 2. Études de cas et résultats des événements parallèles 3. Contribution des événements parallèles 4. Rôle des autres conventions 5. Discussion
Mercredi matin	
E	Éradication <ol style="list-style-type: none"> 1. Vue générale 2. Éradication dans les îles 3. Contribution des événements parallèles Discussion
F	Atténuation des effets <ol style="list-style-type: none"> 1. Vue générale Études de cas
Mercredi après-midi	
	Atténuation des effets (suite) <ol style="list-style-type: none"> 2. Contribution des événements parallèles 3. Discussion
G	Session finale <ol style="list-style-type: none"> 1. Bilan des discussions 2. Rapport sur le matériel pertinent du Groupe de travail II 3. Discussion sur les principes directeurs 4. Présentation de la stratégie mondiale proposée par le PMEE
Jeudi matin	
	Session finale (suite) <ol style="list-style-type: none"> 5. Priorités des travaux futurs
Jeudi après-midi	
	Session finale (suite) <ol style="list-style-type: none"> 6. Identification de partenaires potentiels pour entreprendre les domaines de travaux prioritaires 7. Approbation du rapport 8. Conséquences pour les opérations de la convention